

Le Centre de ressources sur la non-violence est une **association indépendante** de type loi 1901. Destiné à promouvoir la philosophie et la pratique de la non-violence, il propose de nombreux outils de réflexion, d'animation et de formation sur la non-violence et la gestion positive des conflits.

Au service des particuliers et des professionnels, le Centre de ressources accompagne des projets visant au **développement d'une culture de non-violence** dans notre société. Il travaille en partenariat avec plusieurs **associations et institutions**.

Il est structuré en **4 pôles d'activités** :

- pôle ressources documentaires
- pôle ressources pédagogiques
- pôle formation
- pôle réflexion

L'association est membre de la Coordination française pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de non-violence et du Fonds associatif Non-Violence XXI.

Un site Internet ressource sur la non-violence :
www.non-violence-mp.org

Le site du Centre propose quantité d'informations sur la non-violence : actualités du Centre, dernières publications sur la non-violence, références bibliographiques, calendrier régional des formations, pages ressources sur l'éducation à la non-violence et l'action non-violente, textes de référence, articles, actualités de la non-violence en France et dans le monde.

INFO DIF : depuis 2004, dans le cadre du DIF (Droit Individuel de Formation), les salariés bénéficient, chaque année, d'un droit de 20 heures de formation. Renseignez-vous auprès de votre employeur...



Formation de sensibilisation

Organisations et non-violence :

la résolution de problème et

la prise de décision

Samedi 29 novembre 2008

à Colomiers (31)

La démarche décisionnelle peut être résumée par le fait de choisir, d'arbitrer entre différentes options. Pourtant, plus qu'un acte à mettre en œuvre face à un problème à régler et/ou une opportunité à saisir, il s'agit d'un véritable processus.

Pourquoi en arrive-t-on parfois à des décisions qui nous paraissent absurdes, insatisfaisantes ?

Comment mieux se positionner face à un problème et trouver des solutions les plus satisfaisantes ?

Cette journée de formation se veut un éclairage sur le processus et les conditions de réussite.

OBJECTIFS

- Caractériser un problème
- Connaître des outils d'aide à la résolution de problème
- Connaître le processus décisionnel
- Améliorer la communication entre les membres

CONTENU

- Evaluation de situation : de quelle situation parlons-nous ? Quels sont les effets ?
- Analyse de problème : décrire, analyser et résoudre un problème
- Analyse de décision : prendre des décisions équilibrées qui tiennent compte à la fois des risques et des enjeux
- Communication dans un groupe : poser des questions, écouter, reformuler, faciliter la communication et la production du groupe

DEMARCHE

- Apports théoriques et pratiques
- Travail en ateliers
- Exercices pratiques, jeux de découverte, jeux de rôles

PARTICIPANTS : ouvert à tout public, environ 8 à 15 personnes

INTERVENANT : Patrice Catalano, du Centre de ressources sur la non-violence

COÛT : (l'aspect financier ne doit pas être un obstacle : contactez-nous)

- 60 € si prise en charge par l'employeur ou une association ; info DIF en page 4
- 40 € pour les non adhérents
- 30 € pour les adhérents (particuliers uniquement)

ASPECTS PRATIQUES

Horaires : 9h30 - 12h30 / 14h - 17h

Prévoir un repas froid pour le midi, à prendre sur place.

« Organisations et non-violence : la résolution de problème et la prise de décision »

le samedi 29 novembre 2008 à Colomiers (31)

(le lieu sera précisé lors de la confirmation d'inscription)

Nom : Prénom :

Adresse personnelle complète :

.....
.....

Téléphone : Portable :

Courriel :

Profession (facultatif) :

Mon approche éventuelle en matière de non-violence (formations, lectures...) :

.....

Je joins un chèque de 10 € d'arrhes, libellé à l'ordre du *Centre de ressources sur la non-violence*, non remboursable si désistement moins de 15 jours avant le début du stage (règlement complet le jour du stage).

J'ai bien noté que mon inscription sera effective à réception d'un bulletin d'inscription et d'un chèque d'arrhes, dans la limite des places disponibles (pas de réservation téléphonique).

J'ai besoin d'une convention de formation, au nom et à l'adresse de l'association ou de l'employeur suivant :

.....

Je peux héberger une personne.

Je souhaite, si possible, être hébergé(e) chez une personne.

Le Signature :

Bulletin à renvoyer à :

Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées
11 allée de Guérande 31770 Colomiers